Numéro de la fiche
R11-O-V6-0008

Table GIRT de l'unité d'aménagement (UA) 111-63
Fiche – Évaluation des solutions possibles aux préoccupations - PAFIO

1 LISTE DES PREOCCUPATIONS LIEES A L'ENJEU

Document de référence	Personne ou organisme émetteur de préoccupations
classement_preoc_region_PAFIO_V6.doc **FO_preoccupation_PAFI-1_Comm_CHC_20171218.doc**	**Réserve faunique des Chic-Chocs**

2 PREOCCUPATION

Planification : X
Opérationnelle :

Brève description de la préoccupation et des objectifs poursuivis afin de résoudre la problématique ou d'améliorer la situation :

Préoccupation sur la qualité des écosystèmes aquatiques

Solutions proposées par le demandeur :

Éviter la traverse des cours d'eau intermittents par la machinerie forestière dans les 250m des lacs stratégiques et des lacs de pêche (lac Saint-Anne, lac Boucher et lac Grignan)

Ne pas effectuer de coupe régénération dans les bandes riveraines des lacs (RADF)

3 LOCALISATION DE LA PREOCCUPATION

Situer brièvement le territoire concerné par la préoccupation :

Réserve faunique des chic-chocs

Coupes à proximité des lacs Sainte-Anne, Boucher et Gringan

Carte jointe : Oui ☒ **Non** ☐

4 ENJEU

Qualité du milieu aquatique

5 OBJECTIF

Protéger les milieux aquatiques, riverains et humides en améliorant les interventions forestières et l'aménagement du réseau routier.

6 ÉLEMENTS DE SOLUTION EN VIGUEUR OU A VENIR

Identifier les objectifs gouvernementaux et régionaux, les mesures, les modalités, etc. qui affectent l'enjeu (LADTF, SADF, PATP, RADF, FSC, ententes d'harmonisation, etc.) :

RADF, VOIC

7 SOLUTIONS POTENTIELLES

Identifier des mesures, des modalités ou des actions pour solutionner l'enjeu et documenter les principaux avantages ou inconvénients pour chacune des solutions (évaluation des impacts des solutions possibles) :

1. Appliquer la réglementation sur la circulation de la machinerie dans les ruisseaux intermittents et dans la bande de 6 mètres de part et d'autre du ruisseau.
2. Privilégier les ouvrages amovibles et / ou temporaires si les traverses dans les 250 premiers mètres des ruisseaux intermittents (calculés à partir du lac) sont inévitables (opérationnelle)
3. Appliquer la réglementation concernant les bandes riveraines de lac tout en préservant sa qualité.

8 SOLUTION PRECONISEE PAR LA TABLE

Identifier parmi les éléments de solutions potentielles ceux qui sont préconisés par la Table :

1. Appliquer la réglementation sur la circulation de la machinerie dans les ruisseaux intermittents et dans la bande de 6 mètres de part et d'autre du ruisseau.
2. Privilégier les ouvrages amovibles et / ou temporaires si les traverses dans les 250 premiers mètres des ruisseaux intermittents (calculés à partir du lac) sont inévitables (opérationnelle)
3. Appliquer la réglementation concernant les bandes riveraines de lac tout en préservant sa qualité

9 CONSIDERATIONS IMPORTANTES ET AUTRES COMMENTAIRES

Commentaires du demandeur :

Il y a peu de plan d'eau dans la réserve faunique des Chic-Chocs. Ainsi, les quelques lacs présents sur le territoire ont une grande importance au regard de l'offre d'activités de pêche sportive. Toutes interventions forestières (récolte et voirie forestière principalement) à proximité des lacs doivent avoir le moins d'impact possible sur la santé et le rendement de ceux-ci afin de maintenir le niveau de l'offre de pêche sportive de la réserve faunique.

Autres :

L'intention du PATP pour la réserve faunique est la suivante : utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur faunique et récréotouristique.

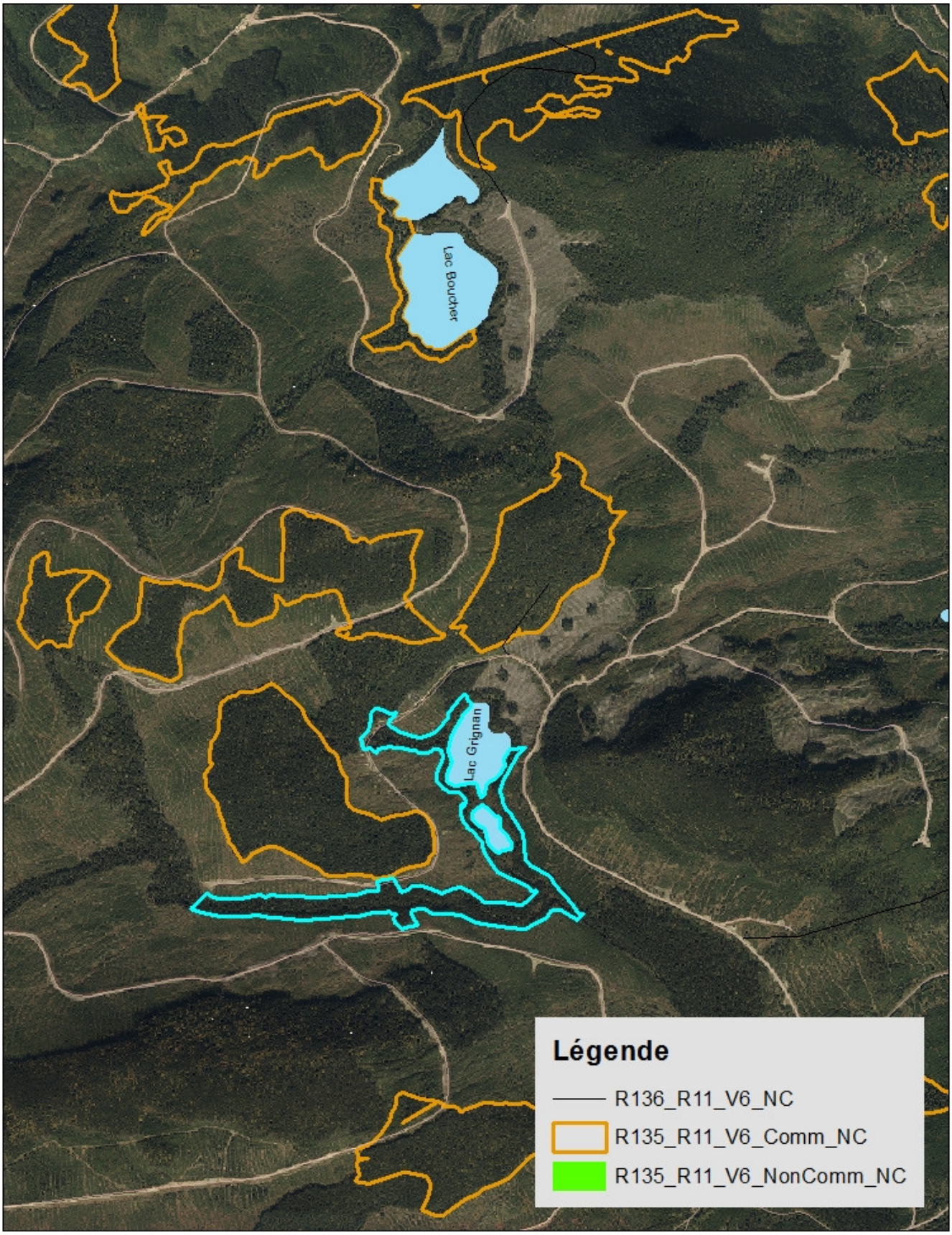
Lac Boucher
Lac Grignan
Légende
R136_R11_V6_NC
R135_R11_V6_Comm_NC
R135_R11_V6_NonComm_NC

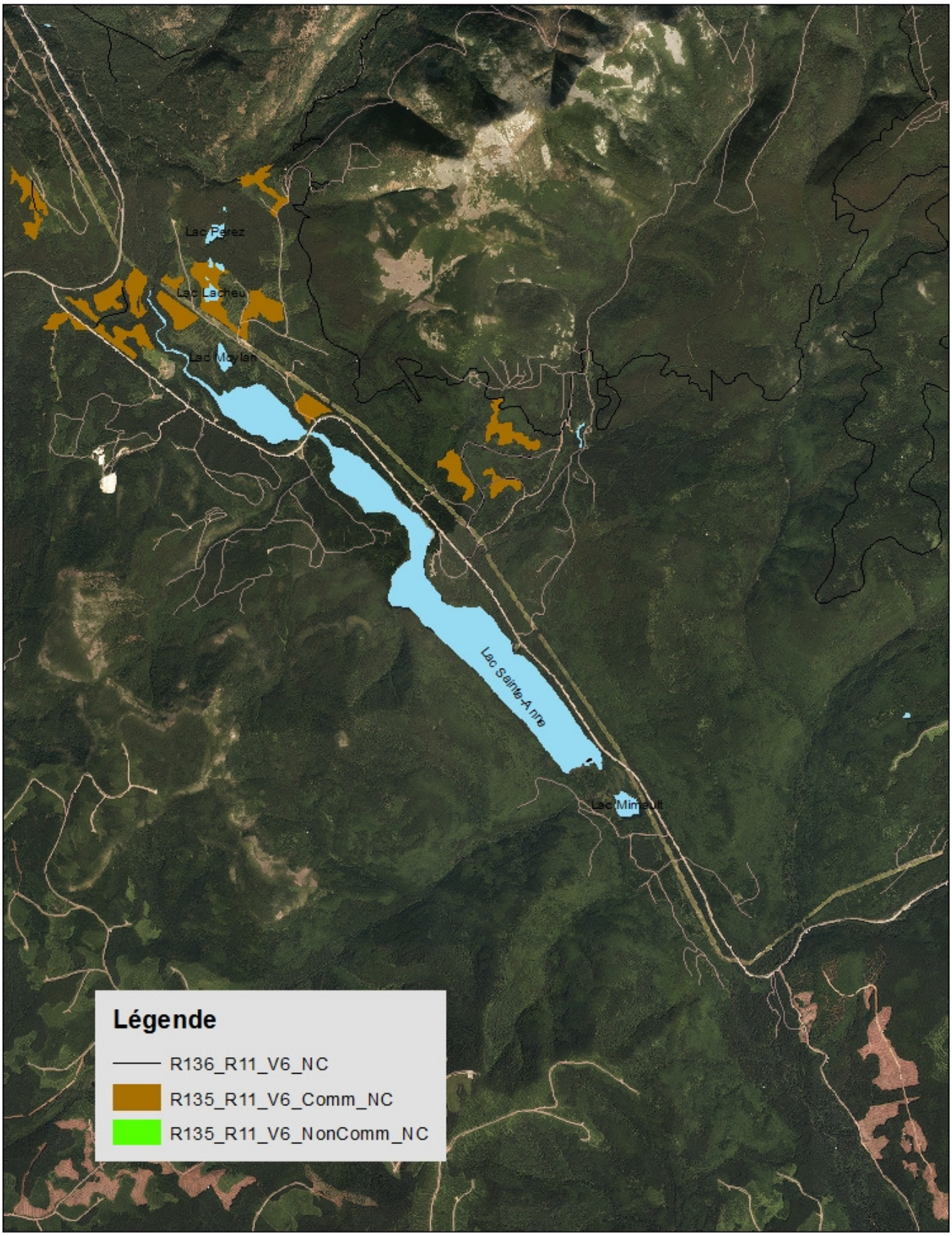
Lac Perez
Lac Lacneu
Lac Moylan
Lac Sainte-Anne
Lac Minaut
Légende
R136_R11_V6_NC
R135_R11_V6_Comm_NC
R135_R11_V6_NonComm_NC